

Réunion internationale sur le thème « Aider les établissements scolaires à se préparer et à faire face aux actes de terrorisme »

13-14 février 2002

Hôtel Jefferson

Washington, DC

Les 13 et 14 février 2002, le ministère de l'Éducation des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Département d'État des États-Unis ont accueilli une réunion internationale portant sur le thème « Aider les établissements scolaires à se préparer et à faire face aux actes de terrorisme ». Cette rencontre avait plusieurs objectifs : mieux comprendre l'attitude adoptée par d'autres pays face à l'éventualité d'actes de terrorisme à l'encontre d'établissements scolaires et d'élèves ; examiner l'impact de ces événements sur les établissements et les élèves ; étudier les enseignements tirés ; mettre en place un groupe international informel d'experts en éducation et d'autres spécialistes, dont le travail porte sur les questions de sécurité et de gestion des crises. Ont assisté à la réunion des représentants de l'éducation et de l'administration publique du Canada, du Mexique, de l'Irlande, du Royaume-Uni, de l'Irlande du Nord, de la France, d'Israël, de l'Espagne, de la Turquie et du Japon.

Outre un petit nombre d'agents du ministère de l'Éducation et de l'OCDE, des représentants des établissements scolaires relevant des ministères de la Défense et du Département d'État des États-Unis ont participé à la réunion. Trois personnalités représentant le Conseil de l'éducation de la ville de New York et la Children's Mental Health Alliance de New York étaient également présentes et ont fait part de leur données d'expérience après le 11 septembre 2001.

Bienvenue et introduction

Le juge Eric Andell, du ministère de l'Éducation des États-Unis, Richard Yelland, du Programme de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB) et Douglas Rosenstein, du Département d'État des États-Unis souhaitent la bienvenue aux participants à la réunion. Les représentants de chaque pays se présentent et indiquent ce qu'ils attendent de la réunion. Les représentants se félicitent de l'occasion qui leur est donnée d'assister à cette réunion et d'entamer ce dialogue.

Dans leur introduction, les représentants font part des espoirs et attentes suivants :

- Il est important que chaque pays et chaque système scolaire soient préparés à d'éventuels actes de terrorisme, ainsi qu'aux ravages susceptibles d'être causés par des catastrophes naturelles.
- Il faut trouver un équilibre entre les mesures de sécurité et le travail normal d'étude /le sentiment de sécurité dans l'environnement pédagogique. Les établissements scolaires ne doivent pas devenir des « blockhaus ».

- Il faut adopter un plus grand nombre de mesures de prévention et rechercher les possibilités d'intégrer ces mesures dans le programme scolaire quotidien.
- Il faut élargir les possibilités et les horizons des élèves, d'autant qu'ils apprennent que la diversité est une chance et non une menace.

Les représentants se disent enthousiasmés par l'idée de mettre en commun des informations, des idées, des projets et des stratégies afin de renforcer, par la coopération internationale, la capacité de chaque pays de prévenir les actes de terrorisme contre des établissements scolaires et des élèves.

Mesures prises par la ville de New York face aux événements du 11 septembre 2001

Des agents du Conseil de l'éducation de la ville de New York et de la *Children's Mental Alliance* décrivent le déroulement des événements dans les établissements scolaires après les actes de terrorisme perpétrés le 11 septembre contre le *World Trade Center*. Gregory Thomas, directeur de la Division des services de sécurité des élèves et de prévention (Conseil de l'éducation de la ville de New York) fait observer que les actes de terrorisme du 11 septembre ont donné lieu à l'une des plus vastes opérations de sauvetage que l'homme ait connues. Il précise qu'environ 25 000 personnes, dont des élèves et des personnels d'établissements scolaires, ont été évacuées de la zone sinistrée. De nombreuses écoles sont situées dans cette zone : huit se trouvent à proximité dont cinq aux abords immédiats du lieu.

M. Thomas précise que le 11 septembre était le troisième jour de l'année scolaire. Les avions se sont écrasés sur les deux tours respectivement à 8 heures 48 et 9 heures 06 du matin. Les vibrations ont été ressenties dans toute la zone. Au total, environ 5 600 élèves se trouvaient dans la zone du « *Ground Zero* ». Tous les établissements disposaient de plans de sécurité, chacun ayant le sien propre. Après les attentats, beaucoup d'élèves ont rejoint à pied des écoles voisines situées au nord, d'autres sont allés vers l'ouest jusqu'à l'Hudson où ils ont été déplacés par bateau et certains sont allés vers le sud à Battery Park. Les élèves ont été envoyés dans toutes les directions. Certains établissements ont dû réviser rapidement leur plan de sécurité du fait que l'école où les élèves étaient censés se rendre était elle-même située dans la zone du « *Ground Zero* ».

En raison de l'ampleur de l'attentat, le calendrier suivant a été adopté :

- **11 septembre** - afin d'aider les parents, tous les établissements scolaires sont restés ouverts après l'heure normale de la fin des classes. Les activités périscolaires ont été annulées.
- **12 septembre** - tous les établissements scolaires de la ville de New York ont été fermés.
- **13 septembre** - les élèves des cinq écoles situées dans la zone du « *Ground Zero* » ont été temporairement affectés à d'autres établissements (la zone interdite couvrait 40 pâtés de maisons).
- **14 septembre** - des lignes directrices ont été établies à l'intention de tous les personnels scolaires.

Vincent Giordano, directeur des services de soutien aux élèves (Conseil de l'éducation de la ville de New York) évoque la collaboration instaurée avec les divers dispositifs de la ville. Tous les enfants et personnels sont rentrés chez eux en toute sécurité le 11 septembre. La ville de New York comptant 1.1 million d'enfants et 40 rectorats, ce retour sans problème a été un exploit. V. Giordano précise que

le système scolaire de la ville de New York est bien préparé à des incidents quotidiens « ordinaires », mais nul n'était préparé à une catastrophe de cette ampleur. Le Conseil de l'éducation a immédiatement reconnu la nécessité de recourir aux services de psychologues.

Le premier jour, le district a travaillé avec un psychologue qui avait participé aux services d'aide psychologique mis en place à la suite de l'attentat contre le World Trade Center en 1993. Une liste de dispositions élémentaires à prendre a été dressée. Le district a renforcé l'idée selon laquelle la sécurité des établissements scolaires est la responsabilité de l'ensemble de la collectivité. Aucun service d'accompagnement n'a été imposé aux établissements, aux personnes et/ou aux familles. Certains établissements scolaires ont dispensé un enseignement axé sur la personnalité, privilégiant la santé et le bien-être, la diversité, l'écoute de l'autre, l'honnêteté et la résolution de problèmes.

S'il est vrai qu'aucun élève ni aucun enseignant ou membre des autres catégories de personnel n'a été tué ou gravement blessé du fait des attentats terroristes, beaucoup d'entre eux - environ 1 600 élèves et 8000 membres du personnel - ont perdu des membres de leur famille et des êtres chers. Les tout premiers services mis en place par le district scolaire ont été destinés à ces personnes ainsi qu'aux élèves et aux personnels des cinq établissements scolaires se trouvant aux abords immédiats du « Ground Zéro ». Des brochures ont été adressées aux parents chez eux, leur conseillant de limiter le temps passé à regarder la télévision, de parler avec les autres membres de la famille et de s'impliquer dans la vie collective. Dans la mesure où plus de 120 langues sont parlées dans le district, une ligne d'appel multilingue a été ouverte 24 heures sur 24.

Bien que le district scolaire n'ait eu à déplorer la perte d'aucun enfant ou membre des personnels, l'attentat de Oklahoma City et la fusillade perpétrée à l'école Columbine lui ont appris que les répercussions d'un traumatisme ne disparaissent pas rapidement. La ville de New York pourrait continuer de subir les conséquences de cette tragédie pendant des années. La névrose post-traumatique, la dépression et l'anxiété ne sont que quelques-uns des troubles psychiques qui peuvent survenir.

Le Conseil de l'éducation de la ville de New York pose actuellement les questions suivantes :

- Le plan d'urgence de chaque établissement scolaire est-il à l'endroit voulu ? Les dysfonctionnements constatés le 11 septembre montrent que chaque plan doit être examiné minutieusement. En effet, les voies d'évacuation ont dû être modifiées, les téléphones portables ne fonctionnaient pas, etc.
- Les plans d'urgence de chaque établissement scolaire prévoient-ils des exercices d'entraînement à intervalles réguliers ainsi que des solutions de rechange ?
- Les dispositifs permettant de se faire entendre par tous sont-ils en bon état de fonctionnement ?
- Les établissements scolaires disposent-ils tous de téléphones mobiles ainsi que d'autres systèmes de communication, susceptibles d'être utilisés en cas d'urgence ?
- La qualité de l'air est-elle sûre pour les personnels et les élèves ?
- Les questions liées à la santé mentale sont-elles convenablement traitées dans les établissements scolaires de tout le district et non pas simplement dans celles qui se trouvent à proximité du « Ground Zero » ?

Pamela Cantor, présidente de la *Children's Mental Health Alliance*, a fourni à chaque établissement scolaire un modèle de partenariat des équipes d'accompagnement en cas de crise. Elle précise que parfois il faut une crise pour que les partenariats s'instaurent. A ce stade, son organisme a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis au point un instrument de dépistage pour les élèves de la quatrième à la douzième années afin de diagnostiquer des névroses post-traumatiques ainsi que d'autres comportements adoptés à la suite d'une tragédie. Un outil de référence a été conçu par les *Centers for Disease Control* (CDC) (centres de lutte contre la maladie). Cet instrument, ainsi que des études antérieures, donnent à penser qu'après avoir vécu un traumatisme entre 12 et 25 % des enfants éprouvent des troubles sérieux, 50 % des troubles modérés et 25 % des troubles minimes.
- Il a créé un « groupe polyvalent » - dispositif pluridisciplinaire - dans chaque établissement scolaire pour répondre aux besoins de celui-ci. Le partenariat avec des experts en santé mentale est un élément important de ce dispositif.
- Il a programmé que dans les deux ans chaque établissement scolaire du district disposera des services d'un partenaire spécialiste en santé mentale ainsi que d'un inventaire des services proposés aux élèves et aux personnels. Ce dispositif sera actualisé à intervalles réguliers, sera facile à utiliser et prévoira des exercices d'entraînement systématiques.
- Il a commencé d'envisager comment assurer les prestations dont un système scolaire a besoin dans le domaine de la santé mentale, ce qui suppose de venir à bout de mythes et de tabous dans ce domaine et de présenter les services en santé mentale sous une forme plus accessible. La première tâche consiste à former les personnels à des méthodes non thérapeutiques. Dans la mesure où la majorité des élèves participent à des activités périscolaires, il est également envisagé de former les personnels dans ces environnements.

Après cet exposé, les participants posent plusieurs questions pour savoir si, à la suite des attentats terroristes, la ville a enregistré une progression du nombre des alertes à la bombe, des affrontements ethniques et des tentatives de suicide. Selon les représentants de la ville de New York, le nombre des alertes à la bombe a augmenté. Celui des affrontements ethniques a aussi légèrement progressé mais pas celui des menaces et actes de délinquance liés à des préjugés raciaux.

Placer les attentats terroristes et les autres crises dans leur contexte : quel est le problème ?

Les représentants de chaque pays donnent une vue d'ensemble sommaire de la nature et de l'étendue des problèmes auxquels ils sont confrontés en ce qui concerne le terrorisme et d'autres grandes crises telles que les rejets de produits chimiques, les fusillades dans les établissements scolaires et l'éclatement de bombes/les explosions. Les principaux points des exposés de chaque pays sont présentés ci-après.

Canada - David R. Pedwell et J. Kevin Cameron

En 1975, un élève armé d'un fusil a pénétré dans un établissement scolaire où il a tué un enseignant et blessé plusieurs élèves. On a considéré qu'il s'agissait là d'un incident isolé. En 1979, le déraillement d'un train a nécessité la plus grande évacuation en temps de paix que le pays ait jamais connu. Aucun incident important n'est à déplorer depuis lors.

A un niveau différent, les établissements scolaires au Canada signalent une progression de la présence et de l'utilisation d'armes, notamment à feu, ainsi qu'un accroissement du nombre de menaces et d'agressions. Des actes isolés d'agression sur les enseignants ont abouti à une augmentation des exclusions d'élèves ; les activités liées à la consommation de stupéfiants, l'activité des bandes, les vols de voitures et les problèmes sur Internet sont également en hausse. Une fusillade a eu lieu dans un établissement scolaire de Tabor, au Canada, une semaine après la tragédie qui s'est déroulée à Columbine en avril 1999 aux Etats-Unis, ce qui a conduit à bon nombre des réformes que le système scolaire est à présent en train de mettre en œuvre (bilans, formation, équipes pluridisciplinaires).

Depuis le 11 septembre, le système scolaire canadien a reconnu qu'il risquait de se heurter à des difficultés à moins de renforcer ses plans. Il y a lieu d'examiner de plus près le cas des groupes 3 « autorisés » qui utilisent les locaux scolaires à des fins autres que l'enseignement, ainsi que les procédures d'immigration afin de savoir précisément qui entre dans le pays et qui en sort. En outre, le pays doit également se pencher sur la question des couloirs aériens dont la trajectoire se situe au-dessus d'établissements scolaires, d'usines chimiques et de sources d'approvisionnement en eau.

France - Michel Champon, Jean-Marie Schléret et Philippe Bugeaud

S'il est vrai que les attentats terroristes perpétrés en France dans une grande avenue commerçante et dans le RER (respectivement en 1986 et en 1995) étaient différents des événements survenus aux États-Unis, ce pays a dû faire face à deux crises écologiques qui ont eu des conséquences analogues. La première est la catastrophe naturelle survenue durant les vacances de Noël en décembre 1999. La tempête qui a sévi durant cette période a sérieusement endommagé aussi bien les bâtiments scolaires que les dispositifs en place. Si les élèves avaient été à l'école, cette catastrophe aurait été dévastatrice.

La seconde catastrophe est l'explosion, en septembre 2001, de l'usine chimique située à l'extérieur de la ville de Toulouse. Toulouse compte une population d'environ 400 000 habitants et se trouve à 2 km de l'usine chimique. Lorsque l'explosion a eu lieu, l'onde de choc s'est ressentie dans un périmètre allant de 5 à 10 km. L'explosion a fait 30 morts (y compris des élèves d'âge scolaire), 3 000 blessés et a endommagé 2 500 habitations. Environ 100 000 personnes ont été déclarées sinistrées. Les transports en commun ont été détruits.

L'explosion a eu des conséquences à la fois directes et indirectes sur les établissements scolaires. Sur les 184 établissements d'enseignement, 79 écoles et deux universités ont été touchées. Un établissement fréquenté par 850 élèves a été démoli - seuls les murs en béton ont résisté. Malheureusement, les systèmes de communication d'urgence n'ont pas fonctionné et aucune information n'a pu être diffusée. De ce fait, des messages contradictoires ont été véhiculés par les médias. Les messages radio ont également brouillé l'information. Il était difficile - et parfois impossible - de déterminer qui avait besoin d'aide.

Cette catastrophe a amené à se poser la question suivante : « Que faut-il faire lorsqu'un établissement scolaire ne dispose pas d'un système d'information et de communication fiable ? » La coordination en l'occurrence a été extrêmement difficile en raison du dysfonctionnement du système de communication. Il fallait un système qui facilite le travail des équipes et un plan propre à gérer les comportements de panique. Chaque établissement scolaire avait besoin de son propre plan. Selon les recommandations des représentants, les établissements scolaires doivent améliorer leurs dispositifs de communication et d'évacuation des élèves et disposer de leurs propres services de sécurité.

Irlande - Martin Heffernan

Les questions liées au terrorisme ont évolué au fil des ans. Nombreux sont ceux qui en Irlande ont vu dans les attentats du 11 septembre la « preuve suprême » qu'il est impossible de trouver des solutions absolument sûres. La proximité géographique de la centrale nucléaire de Sellafield, et les problèmes de sécurité qui s'y rapportent, font l'objet actuellement d'un débat et d'une controverse à grande échelle. De plus, les attentats du 11 septembre n'ont fait que focaliser le débat sur un autre aspect de la sécurité - en effet, les couloirs aériens passent à proximité de la centrale nucléaire et un attentat aérien analogue, aux conséquences dévastatrices, pourrait se produire. S'il est vrai que cette question suscite des inquiétudes à l'échelle nationale, les établissements scolaires, à leur niveau, peuvent être considérés comme des cibles indirectes et leur vulnérabilité tient aux caractéristiques mêmes de leurs occupants.

Diverses menaces pèsent actuellement sur les élèves et les établissements scolaires en Irlande : vols, cambriolages, graffitis, racket et agressions de sources à la fois externes et internes, etc. S'il est vrai que tous les établissements scolaires disposent d'un système interne d'alarme, aucune politique officielle ne définit la sécurité minimum en milieu scolaire. Le système scolaire étudie les questions suivantes : quel niveau de sécurité est nécessaire ? Quelle influence les assureurs exercent-ils sur les lignes de conduite adoptées et sur la conception des dispositifs de sécurité ? Quel prix sommes-nous disposés à payer pour la sécurité ? Les Irlandais ne veulent pas d'écoles-forteresses - ils veulent des endroits où apprendre.

Israël - Schmuël Barak et Yfrach Duchovny

En 1974, un attentat terroriste a été perpétré contre un établissement scolaire - 22 personnes sont mortes et beaucoup d'autres ont été blessées. Lors de cet attentat, les terroristes se sont emparés de l'établissement scolaire. Entre 1974 et 1992, les dispositions réglementaires d'urgence en vigueur stipulaient que les parents servaient de gardes dans les établissements scolaires. Entre 1992 et 1995, par décision du gouvernement, des gardes professionnels ont été placés dans chaque établissement. En juin 1995, la sécurité des établissements scolaires a été placée sous la responsabilité de la police d'Israël dans le cadre de son plan général de sécurité interne. Depuis août 1995, des gardes supplémentaires ont été postés dans des établissements fréquentés par de nombreux élèves.

La police israélienne a retenu cinq types de menaces pesant sur les établissements scolaires : les auteurs d'attentats suicides, les voitures piégées garées à l'entrée ou à la sortie d'un établissement scolaire, les tireurs à bout portant ou à distance, les bombes placées à l'intérieur ou à proximité d'un établissement scolaire et les terroristes envahissant un établissement et prenant ou tuant des otages.

Japon - M. Akishige Hirai et M. Takayuki Nakamura

Le Japon était jadis considéré comme un pays sûr. Dernièrement, toutefois, les actes de délinquance, notamment les vols, les incendies criminels, les cambriolages et les agressions, ont progressé. La criminalité à l'école s'aggrave peu à peu. Lors d'un incident sans précédent, perpétré en juin 2001, huit élèves d'une école élémentaire publique ont été poignardés et 13 autres ainsi que deux enseignants ont été blessés par un intrus.

Le Japon applique une politique de « l'école ouverte » - aucun mur n'entoure les établissements scolaires - qui présente à la fois des avantages et des inconvénients. En effet, cette politique témoigne

de la coopération instaurée entre l'école et la communauté desservie mais elle signifie également qu'il est aisé de pénétrer dans tout établissement scolaire.

Pour que le principe de l'école ouverte soit compatible avec celui de la sécurité de l'école, et afin de déterminer quelles dispositions doivent être prises pour assurer la sécurité et la sûreté des établissements scolaires, une commission spéciale a été établie au sein du ministère de l'Éducation et de la science. Par ailleurs, une liste de critères de sécurité de l'école a été dressée et un budget a été établi pour la sécurité de l'école au titre de l'exercice 2002.

Mexique - Delfino Hernandez Lascars

Au Mexique, les principaux problèmes sont apparemment liés aux substances chimiques, à la contamination de l'air (smog et pollution), aux menaces d'attentats à la bombe, à la consommation de stupéfiants et au trafic de drogue. Les menaces d'attentats à la bombe ainsi que d'autres types de violence sont en hausse. L'éclatement des familles est un phénomène très courant et les jeunes en possession d'armes sont de plus en plus nombreux. La délinquance juvénile, la toxicomanie et l'utilisation abusive d'alcool progressent. Les vendeurs d'armes sont omniprésents dans les rues, où ils écoulent leur marchandise et victimisent les enfants démunis. On craint que des groupes de terroristes étrangers ne lancent des opérations au Mexique.

Le système d'enseignement élémentaire accueille 12 millions d'enfants. Tous les problèmes mentionnés ci-dessus se retrouvent dans les établissements scolaires mais ils ont des caractéristiques particulières dans chacun d'eux.

Irlande du Nord - Marie Martin

L'Irlande du Nord lutte contre le terrorisme depuis plus de 30 ans. Les deux principaux problèmes sont les attentats à la bombe (voitures piégées et autres) et les conflits d'ordre religieux entre les communautés. Ainsi, dans le quartier nord de Belfast, une petite école primaire catholique est située dans une zone essentiellement protestante. Les élèves qui fréquentent cet établissement y sont transportés par bus sur une centaine de mètres afin d'assurer leur sécurité et pour éviter qu'ils ne soient harcelés sur le chemin. Les menaces de mort et le vandalisme sont permanents. Les mesures de sécurité adoptées au cours des 30 dernières années ont diminué le terrorisme mais ne l'ont pas fait disparaître. Les villes et les bourgs étant de petite taille, aucun établissement scolaire n'est protégé du risque d'attentat et les dommages indirects qui en résultent sont d'ordinaire importants.

L'Irlande du Nord n'a toujours pas récupéré de l'attentat à la bombe perpétré en août 1998 à Omagh, ville de 25 000 habitants. La tragédie s'est déroulée un samedi, pendant une période de paix (durant la trêve du Vendredi Saint), deux semaines avant le début de la nouvelle année scolaire. C'était jour de marché et la ville grouillait de monde de tous âges. Dès que l'alerte à la voiture piégée a été donnée, les passants ont été regroupés dans une zone et n'ont pas été autorisés à en sortir. La bombe a explosé pour ainsi dire à l'endroit où les passants avaient été fallacieusement conduits. L'explosion de cette bombe a fait au total 31 morts et 400 blessés dont 135 ont dû être hospitalisés. Cette zone garde encore la trace de cette tragédie et les établissements scolaires continuent d'en subir les conséquences indirectes.

L'ampleur des catastrophes ne correspond pas toujours à la description qu'en font les médias mais lorsqu'elles surviennent, elles sont profondes et dévastatrices. Selon les spécialistes des questions de terrorisme, les choses s'améliorent et en même temps s'aggravent. Les activités terroristes subsistent

mais on se résout peu à peu à abandonner la « solution par le terrorisme » au profit de la négociation. Il est nécessaire de résoudre les problèmes plus vastes et plus profonds et des résolutions sont prises dans ce sens. Il faut gagner la guerre contre le terrorisme en gagnant les cœurs et l'esprit de la population.

Espagne - Manuel Navarrete Paniagua

En Espagne, on considère que le terrorisme et la sécurité de l'école sont deux questions différentes. Depuis 25 ans, les terroristes tentent d'affaiblir le pays. Il y a eu des attentats ciblés comme par exemple celui qui a été perpétré contre un professeur d'université tué en 1995. Les terroristes visent à présent la presse, les hommes politiques et certaines universités situées dans la région basque.

Tout comme au Japon, les établissements scolaires semblent être des endroits très sûrs. Grâce à une législation stricte, il est difficile de se procurer des armes à feu. La consommation abusive d'alcool et de stupéfiants est à l'origine des principaux problèmes. Toutefois, comme il a déjà été dit, les personnes ont le sentiment que les choses s'arrangent et en même temps empirent. Les attentats à la voiture piégée sont en progression et il y a des raisons de penser que les dommages indirects augmentent ; pourtant, il y a aussi une plus grande volonté de s'attaquer à ces problèmes.

Turquie - Yuksel Sezgin et Mehmet Tok

Selon les représentants turcs, la perspective et les préoccupations de la Turquie sont différentes de celles de la plupart des autres pays. Leur pays combat le terrorisme depuis plus de trente ans. Les chefs terroristes vivent souvent en Turquie ou s'y entraînent. Depuis de nombreuses années, les autorités étudient la possibilité de mener une diversité d'activités pour lutter contre le terrorisme et l'éliminer.

Entre 1984 et 1997, 146 enseignants ont perdu la vie, 373 établissements scolaires ont été détruits et de nombreux enfants sont morts directement du fait d'actes de terrorisme. Des centres de crise, dont la coordination est assurée par le ministre délégué à la Sécurité, ont été créés et des murs ont été construits tout autour des cours d'école afin de contrôler les entrées et les sorties.

Royaume-Uni - Richard Painter

La sécurité de l'école est une question très importante au Royaume-Uni. Les problèmes les plus courants sont les incendies volontaires, les cambriolages et les vols ; les délits avec violence ont augmenté ces dernières années. Le problème du terrorisme se pose depuis une trentaine d'années, mais vise rarement les établissements scolaires. En 1995, un chef d'établissement a été mortellement poignardé alors qu'il intervenait dans un différend opposant les membres d'une bande à l'extérieur de l'école. Dans les quelques mois qui ont suivi, plusieurs jeunes enfants ont été tués lors d'une fusillade dans une école et des enfants d'une école maternelle ont été par ailleurs agressés, lors d'un pique-nique, par un homme armé d'une machette. Après l'agression à coups de poignard en 1995, un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué - les 22 recommandations qu'il a faites sont à présent mises en œuvre. Dernièrement, les sujets d'inquiétude sont l'augmentation des cas d'agressions perpétrées par des parents à l'encontre des enseignants et des vols de téléphone mobile appartenant à des élèves.

Après le 11 septembre, le caractère imprévisible de certaines menaces a été admis. On a craint que des problèmes ne surgissent entre les enfants appartenant à des ethnies et à des confessions différentes, compte tenu notamment des émeutes survenues dans un certain nombre de régions pluri-ethniques plus tôt dans l'année.

États-Unis - Bill Modzeleski

Aucun acte de terrorisme à l'encontre d'établissements scolaires ou d'élèves américains n'a été signalé. Cette déclaration est cependant contestable en raison des dommages indirects subis par les jeunes Américains. Tout au long de leur histoire, les établissements scolaires aux États-Unis ont connu des catastrophes à la fois naturelles et d'origine humaine. En 1937, une explosion a eu lieu dans un établissement scolaire à New London, au Texas. Par ailleurs, dans tout le territoire, les établissements scolaires ont souffert et souffrent encore de séismes et d'ouragans. En 1995, l'attentat à la bombe perpétré à Oklahoma City n'a touché, il est vrai, aucun établissement scolaire, même si de nombreuses vies ont été perdues. En 1996, un avion à bord duquel se trouvaient des lycéens originaires de Montoursville, en Pennsylvanie, s'est écrasé, ce qui a eu un effet dévastateur sur cette ville. De plus, depuis 1974, le pays a dû faire face à plus de 40 fusillades en milieu scolaire, qui ont fait perdre la vie à de nombreux jeunes et enseignants. La tragédie de Columbine (20 avril 1999) a fait 14 morts parmi les élèves (dont deux suicides) et un parmi les enseignants. Nombreux sont ceux, dans le pays, qui en ont subi le contrecoup.

Les statistiques de base semblent révéler une amélioration mais cette évolution est relative si l'on considère les répercussions de la violence sur les établissements scolaires et sur les élèves. Le pays compte 53 millions d'élèves et étudiants, 3 millions d'enseignants, 15 000 districts scolaires publics et 113 000 établissements scolaires ; il y a donc 9.5 milliards de journées d'école (180 journées d'école x 53 millions d'élèves), ce qui génère d'abondantes possibilités de tragédies et de dommages indirects. Par ailleurs, 75 % des établissements scolaires américains ayant été construits avant 1970, ces bâtiments ne sont peut-être pas assez solides pour résister à des attaques, des explosions ou des catastrophes naturelles, d'où les risques accrus de désolation et de perte.

Comme le montrent les toutes dernières statistiques annuelles, la violence scolaire aux États-Unis peut être représentée sous une forme pyramidale :

- Homicides ciblés (0-13, moyenne).
- Homicides (29).
- Expulsions d'élèves en possession d'armes à feu (2 837).
- Délits graves avec violence (185 600).
- Délits avec violence (884 100).
- Vol (1 605 500).
- Brimades et harcèlement.

Exposés de personnalités

Au cours des deux jours de réunion, les participants ont eu l'occasion d'entendre deux membres du gouvernement des États-Unis - le ministre de la Justice, John Ashcroft et le ministre de l'Éducation, Roderick Paige.

John Ashcroft, ministre de la justice

Le ministre de la Justice des États-Unis, John Ashcroft, remercie les autres pays de l'aide et la coopération dont les États-Unis ont bénéficié à la suite des attentats terroristes du 11 septembre et reconnaît le manque d'expérience de l'Amérique dans ce domaine. Il fait observer qu'il est difficile de classer en catégories les actes de terrorisme mais que nous devons tous être responsables.

En résumé, le ministre de la Justice estime qu'il y a beaucoup à apprendre et qu'il s'agit dans ce domaine d'une entreprise multinationale. La programmation, les entraînements, la mise en œuvre des plans doivent se dérouler dans tous les pays. Jusqu'à une date récente, l'attitude générale était de recourir à la justice. A présent, c'est la prévention que l'on tend à privilégier. La meilleure stratégie de prévention est l'information – l'information est amie de la liberté, c'est l'instrument qui permet de dévoiler et de vaincre le terrorisme. Un système d'information doit être mis en place afin d'être utilisé dans les établissements scolaires pour alerter les élèves et les parents.

Selon le ministre de la Justice, « la sécurité n'est pas assurée pour vous - elle l'est de concert avec vous... Il faut que les élèves comprennent la différence entre les héros et les terroristes - un héros donne sa vie pour sauver, un terroriste meurt pour tuer. Les terroristes sont jusqu'au-boutistes dans leur rejet de la culture de la liberté. Un héros défend la liberté, un terroriste détruit la liberté... » Les programmes d'enseignement doivent aider les élèves et leurs familles à comprendre la différence qu'il y a entre un héros et un terroriste.

Roderick Paige, ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Éducation, Roderick Paige, s'adresse lui aussi aux participants. Il fait observer que la sécurité de l'école était une préoccupation primordiale. L'objectif est non seulement que les établissements scolaires soient sûrs mais que la population locale ait conscience de la sécurité des établissements scolaires. Aux États-Unis, jusqu'à une date récente, la définition d'un établissement scolaire sûr était celle qui avait été établie à la suite de la fusillade perpétrée au lycée de Columbine, dans le Colorado, en avril 1999. Les événements du 11 septembre ont conduit à revoir quelque peu cette définition puisque les écoles situées à proximité du *World Trade Center* ont été fermées et transformées en morgues. Tout le monde a rendu hommage à l'héroïsme des enseignants qui ont assuré la sécurité physique de leurs élèves et leur ont apporté le soutien moral nécessaire.

Le ministre de l'Éducation déclare qu'il faut parler des stratégies de prévention et qu'une collaboration s'impose dans ce domaine. Il faut procéder à des activités de planification, d'information et de prévention même lorsque l'on n'a pas directement vécu des actes de terrorisme. Les élèves veulent être partie intégrante de la solution - ils ne veulent pas être des spectateurs. Il faut associer les jeunes aux efforts déployés pour améliorer la situation. En outre, l'attentat à la bombe perpétré à Oklahoma a appris aux États-Unis que les répercussions psychologiques sont durables - elles ne se dissipent pas tout simplement avec le temps. Plusieurs années après, on constate que certains troubles mentaux et suicides sont les effets résiduels d'événements traumatisants.

Se préparer et faire face à des attentats terroristes et à d'autres grandes crises - pratiques actuelles

Les établissements scolaires continuent, pour l'essentiel d'entre eux, d'être des lieux sûrs. Les enseignants, les élèves et les bâtiments scolaires n'ont été directement la cible d'actes de terrorisme que dans un petit nombre de pays (Turquie, Israël). Cela dit, les élèves et les enseignants ont fait l'objet de menaces et de harcèlement dans plusieurs pays. Tous les pays ont été confrontés à d'autres crises, en particulier des explosions, des tempêtes de glace et des séismes, qui ont eu une influence sur les élèves et les établissements scolaires. Tous se rendent également compte que certains de leurs établissements scolaires sont potentiellement en danger - les écoles situées à proximité des centrales nucléaires, des voies de chemins de fer, sur le passage des ouragans, à proximité des usines qui fabriquent des explosifs ou des matériaux explosifs. En outre, dans tous les pays, les élèves et les établissements scolaires ont dû faire face à des dommages indirects par suite des attentats à la bombe et des fusillades.

Les représentants nationaux donnent une vue d'ensemble des dispositions que leurs pays respectifs prennent pour faire face à d'éventuels attentats terroristes contre leurs établissements scolaires et leurs élèves ainsi qu'à d'autres grandes crises ayant une incidence sur les écoles ; à cette occasion, plusieurs constats essentiels sont faits :

- Le terrorisme est un acte irrationnel face auquel un vaste groupe d'organismes, y compris les établissements scolaires, doivent se mobiliser et coopérer. L'éducation est un moyen à long terme de résoudre les problèmes liés au terrorisme.
- La diffusion de l'information est l'une des meilleures stratégies pour prévenir et atténuer les effets des attentats perpétrés contre des établissements scolaires ou des élèves.
- Il faut maintenir un équilibre entre la sécurité et la nécessité d'assurer des activités normales d'étude et d'apprentissage. Les pays ne veulent pas transformer leurs établissements scolaires en « blockhaus ».
- La technologie ne saurait remplacer le personnel. Il faut considérer qu'elle complète et accompagne l'action du personnel. Comme le fait observer l'un des représentants, dans son pays chaque système comprend trois éléments : la main-d'œuvre, les moyens et la technologie. Ils ne se substituent jamais l'un à l'autre mais coexistent.
- Les pays pour la plupart établissent actuellement des plans, lorsqu'ils ne l'ont pas déjà fait, pour réagir aux actes potentiels de terrorisme ou à d'autres grandes crises telles que des explosions.
- Il n'est pas nécessaire de recourir à des stratégies entièrement nouvelles pour prévenir les actes de terrorisme ou y faire face. Les établissements scolaires disposent déjà, pour la plupart, de plans de sécurité, dont beaucoup sont conçus pour agir face à des catastrophes naturelles, les séismes par exemple, et qu'il est possible de modifier pour les adapter à des événements d'origine humaine.
- Certains pays imposent aux établissements scolaires situés dans des zones menacées (notamment à proximité de centrales nucléaires ou dans des endroits où existent des risques de contamination de l'air) d'organiser à intervalles réguliers des exercices d'évacuation et/ou de confinement.

- Les plans de sécurité mis en place pour faire face à des crises de grande envergure et des attentats terroristes doivent comprendre un volet axé sur la prise en charge des traumatismes psychologiques à court et long terme qui ont une incidence sur les élèves, les enseignants et les parents.
- Les plans de sécurité doivent être considérés avec sérieux et être définis avec la contribution et l'aide de la population locale. Ils doivent prévoir de multiples éventualités.
- Lors de l'élaboration des stratégies à mettre en œuvre en cas d'actes de terrorisme, il faut veiller tout particulièrement à répondre aux besoins des enfants souffrant de handicaps ainsi qu'à ceux des enfants qui ne sont pas scolarisés dans des écoles publiques (ceux qui par exemple le sont en internat).
- Le cas échéant, les jeunes doivent participer à l'établissement et à la mise en œuvre des plans.

Outre les observations qui viennent d'être citées, certaines solutions, pratiques et recommandations, actuellement mises en œuvre et/ou programmées, sont mentionnées :

- *La conception des bâtiments.* Cet aspect recouvre le lieu d'implantation, les normes de construction et la sécurité d'accès ainsi que les dispositifs d'alarme en cas d'intrusion, les systèmes d'éclairage, les mécanismes de fermeture, les caméras de surveillance installées dans les zones très vulnérables et les détecteurs de métaux. Bien qu'aucune documentation sur la conception de la sécurité de l'école ne soit encore disponible, il est recommandé de prendre en considération les aspects environnementaux pour atténuer les risques et augmenter la sécurité.
- *Partenariats et plans pluridisciplinaires.* Il est nécessaire d'établir des relations et de former des équipes avant qu'une crise ou un événement ne survienne de telle sorte que la communication s'effectue bien (chaîne de commandement), que les équipes s'entraînent et que chacun joue son rôle et assume ses responsabilités. Les établissements scolaires dotés de ces partenariats ont pu profiter des ressources supplémentaires correspondantes.
- *Programmes de prévention, d'intervention en cas de crise, et d'accompagnement permanent.* Tous les plans de sécurité de l'école doivent comprendre : un volet de prévention (les politiques et les procédures, l'information, la formation du personnel, le renforcement des qualifications, les autres activités possibles) ; un volet d'intervention en cas de crise (les politiques et procédures à suivre pour une aide immédiate, les procédures de communication, les services de soins en santé mentale mis en place à la fois pour les élèves et le personnel) ; un volet d'accompagnement permanent, ce qui englobe les thérapies de soutien, les activités rituelles pour atténuer la douleur, la contribution des jeunes, etc.
- *Les programmes d'enseignement scolaire.* Lorsqu'un établissement scolaire est sûr, un environnement pédagogique positif s'observe partout. Les programmes qui intègrent ces questions dans les diverses disciplines facilitent la mise en place d'un environnement pédagogique propice à la sécurité.
- *Législation.* Les pays pour la plupart ont à présent voté des lois et défini des politiques et des procédures qui sont ciblées sur la sécurité de l'école et tiennent compte des travaux réalisés dans ce domaine.

- *Financement.* Certains pays ont institué des prélèvements fiscaux pour contribuer au financement de la sécurité de l'école.
- *Annuaire des ressources disponibles.* Plusieurs pays ont fourni des annuaires des ressources disponibles aux établissements scolaires et autres collectivités. Ces documents sont utiles en cas de crise.
- *Parlement des jeunes.* La participation des jeunes - au stade tant de la planification que de la mise en œuvre des mesures - témoigne du succès de cette initiative, notamment dans les pays où les établissements scolaires et les populations ont été endeuillés par des pertes de vie humaine.
- *Technologie.* Grâce à l'utilisation des technologies, les élèves de certains pays se familiarisent avec d'autres cultures. Ainsi, des élèves scolarisés en Irlande du Nord sont reliés à des établissements scolaires et à des élèves de New York, du New Jersey et de Pennsylvanie.
- *Uniforme scolaire.* Dans certains systèmes scolaires, les élèves sont tenus de porter un uniforme - il n'existe pas encore de recherche dans ce domaine mais il semblerait que cette politique atténue les difficultés dans les établissements scolaires.
- *Séance d'information post-crise avec les chefs d'établissement, les enseignants et les représentants des forces de l'ordre.* Il importe de communiquer en permanence avec les personnels des établissements scolaires et les responsables de la sécurité et de leur donner la possibilité de faire part d'informations. Cette méthode diminue le sentiment d'isolement et renforce celui de concertation.
- *Sites Web sur la sécurité de l'école.* Les établissements scolaires et les populations locales sont heureux d'avoir la possibilité d'apprendre les uns des autres.

Bill Modzeleski, directeur du programme « *Safe and Drug-Free Schools* » mis en place par le ministère de l'Éducation des États-Unis, résume les solutions et recommandations découlant des « enseignements tirés » du 11 septembre ainsi que d'autres crises.

- Il nous est peut-être impossible d'empêcher chaque grande crise de survenir, mais nous pouvons prendre des mesures pour en limiter le plus possible les effets.
- Les grandes crises - à la fois naturelles et d'origine humaine - ont des retentissements considérables sur les établissements scolaires même lorsqu'elles ne les touchent pas directement.
- Les élèves des établissements scolaires publics ou privés ne sont pas les seuls à être touchés par les crises majeures ; leurs enseignants et leurs parents le sont également. En outre, les répercussions de ces actes dépassent souvent les limites du système où ils ont été commis. (Elles s'étalent également dans le temps).
- Il est essentiel pour la guérison de traiter les problèmes psychologiques des élèves, des enseignants et des parents. (Cet élément est le plus souvent absent des plans d'urgence).
- Les ressources à mobiliser pour prévenir les crises et y réagir se trouvent souvent dans les localités où se situent les établissements scolaires. Ces derniers doivent favoriser la création de

liens avec ces localités ainsi qu'avec les groupes et organisations qui s'y trouvent : la police, les sapeurs-pompiers, les services d'urgence, les services aux victimes, et les organismes d'aide psychologique, de soins de santé et d'accompagnement religieux. (Avant le 11 septembre, nous nous adressions aux services de sapeurs-pompiers uniquement pour faire des exercices d'évacuation).

- Chaque établissement doit disposer d'un plan de sécurité qui ne doit pas simplement être rangé dans un placard. Ce document doit avoir été mis au point en coopération avec la population locale et se prêter à une utilisation pratique. Il doit traiter des problèmes dans différents domaines, notamment l'évacuation des locaux, l'appel et la dispersion des élèves, les transports, la communication, la maîtrise des rumeurs, les voies hiérarchiques, les affaires publiques, les menaces de terrorisme et de bioterrorisme et l'information des parents.
- C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Il n'est pas nécessaire de recourir à des exercices d'entraînement et la pratique peut revêtir la forme d'exercices en classe ou d'autres manifestations qui n'empiètent pas sur le temps précieux consacré à l'enseignement. Par ailleurs, les établissements scolaires doivent être associés aux exercices qui concernent la population locale dans son ensemble.
- Planifier. Les dispositions prises aujourd'hui peuvent être utiles demain.
- Il faut recourir non à des vendeurs, mais à des spécialistes qui vous connaissent, vous et votre communauté, pour vous aider à concevoir des programmes et des stratégies répondant à vos besoins.
- Il faut passer en revue les activités programmées pour les élèves à la suite d'une tragédie. Certaines activités et certains matériaux sont inappropriés (et/ou ne peuvent être adaptés).
- Nous avons appris beaucoup sur les mesures à prendre pour se préparer et réagir à de grandes crises, mais beaucoup de recherches restent encore à faire.
- Assurer la sécurité des établissements scolaires et des élèves est une tâche difficile !

Questions à examiner

Diverses questions ressortent des débats de la réunion, parmi lesquelles :

- *Communication durant une crise.* Un système de communication peut tomber en panne durant une crise en raison d'une forte utilisation. Il peut aussi être mis hors service en raison d'autres problèmes tels que les risques d'explosion d'une bombe. Quels autres dispositifs peuvent-ils se substituer aux systèmes de communication pour que les établissements scolaires et les populations locales continuent de recevoir des informations fiables ?
- *Age des bâtiments scolaires.* Quels types de modifications peuvent-elles être apportées aux structures existantes pour diminuer le risque de dommage et accroître la sécurité des élèves et des personnels en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine ?
- *Les plans des bâtiments scolaires et la législation sur la protection de la vie privée.* Les plans des bâtiments scolaires doivent-ils être accessibles au grand public ? Dans l'affirmative, sacrifie-t-on ainsi la sécurité des élèves et des établissements scolaires ?

- *Efficacité des plans de sécurité des établissements scolaires.* Dans la mesure où il est difficile de vérifier l'efficacité des plans de sécurité des établissements scolaires, existe-t-il un instrument qui apporte une aide dans ce domaine ?

Il est recommandé aux représentants d'examiner ces questions dans leurs pays respectifs, de procéder à la collecte et au regroupement de données et, éventuellement, de commencer, à partir de ces questions, à mettre en place une base de recherche et un forum de discussion pour l'avenir.

Débat général - étapes suivantes

L'ensemble des représentants dans l'assemblée sont d'accord pour faire plus. Le juge Eric Andell fait observer que les États-Unis seront heureux de rester le point de contact central. Aux fins de communication, il est recommandé de créer un serveur de listes pour diffuser l'information périodiquement.

Le juge Andell signale aussi que la grande étape suivante sera l'organisation d'une conférence et non d'une réunion. Il est important d'élargir la liste des invités afin de renforcer les compétences et connaissances de base de toutes les parties prenantes.

En outre, les divers représentants formulent les recommandations suivantes :

- Fournir un compte rendu de cette réunion - à la fois par voie électronique et sur support papier.
- Entamer le processus de collecte de données. Cet exercice est utile, en particulier si tous les pays souhaitent disposer de données, basées sur les recherches, au sujet des solutions efficaces et de celles qui ne le sont pas.
- Créer un site sur le Web.
- Continuer, via les technologies, de dialoguer à intervalles réguliers aussi bien à titre individuel qu'en tant que groupe, en vue d'organiser des réunions à l'avenir. Associer les moyens humains et électroniques de communication.
- Communiquer le compte rendu de la présente réunion aux personnes et aux organisations compétentes dans chaque pays. Diffuser l'information - beaucoup d'informations ont été données et il importe de les utiliser.
- Tirer parti des liens et relations qui ont été établis, en particulier à l'occasion de crises particulières.
- Créer un réseau sous les auspices d'une organisation internationale existante ou d'une structure analogue afin de préserver la motivation à poursuivre ces débats. (Il a été également suggéré de rebaptiser le groupe afin de ne pas souligner les notions de « lutte contre le terrorisme » ou d'« attentats terroristes »).
- Dans les pays où un annuaire des services existe, échanger des idées à ce propos.
- Elaborer au sein de ce groupe des lignes directrices pour la conduite des exercices d'évacuation, car ainsi de précieux enseignements peuvent être mis à profit.

- Décider de s'autofinancer lors des réunions futures.
- Tirer mutuellement parti de l'expérience des autres !